



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de l'emploi

Question au Gouvernement n° 1015

Texte de la question

SITUATION DE L'EMPLOI DANS L'INDUSTRIE

M. le président. La parole est à M. Michel Issindou, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Michel Issindou. Monsieur le Premier ministre, en guise d'introduction, permettez-moi d'avoir une pensée pour les 733 salariés de l'entreprise Caterpillar, implantée sur les communes d'Échirolles et de Grenoble, qui sont aujourd'hui menacés par l'un des trop nombreux plans de licenciements actuels.

En effet, la situation sur le front de l'emploi est alarmante. Fin 2008, 110 000 personnes sont venues grossir le bataillon des demandeurs d'emploi. Force est de constater que votre réponse à cette crise sans précédent n'est pas à la hauteur de la situation.

M. Patrick Roy. Eh non !

M. Michel Issindou. La timidité de votre plan de relance témoigne ainsi de votre difficulté à prendre la mesure du changement de cap nécessaire.

Le désarroi qu'ont exprimé les manifestants le 29 janvier appelle une réaction énergique de votre part. Il vous impose en particulier de revoir en profondeur votre politique de l'emploi. L'effort devrait être tourné en priorité vers les salariés précaires, les CDD et les intérimaires. Par ailleurs, il est encore temps de renoncer à l'exonération des heures supplémentaires, afin de libérer des emplois, de développer la formation et le suivi personnalisé. Pour amortir le choc et préparer l'avenir, le capital humain demeure le meilleur des placements. Plus généralement, la gravité de la crise que nous traversons devrait vous inciter à substituer l'offre publique à une offre privée déficiente. L'éducation, la santé, la recherche sont autant de domaines dans lesquels des moyens humains sont requis pour répondre à de véritables besoins. Alors qu'il pourrait utiliser l'emploi public comme instrument anti-crise (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP*), votre gouvernement fait le choix de poursuivre les compressions d'effectifs dans la fonction publique.

M. Jean-Michel Ferrand. Y a-t-il une question ?

M. Michel Issindou. Or les 30 000 suppressions de postes prévues pour 2009 ne manqueront pas d'alimenter la spirale de la récession. De surcroît, quelle image de la politique du Gouvernement donnent-elles, au moment où vous demandez aux entreprises d'adopter un comportement exemplaire en matière d'emploi !

M. le président. Veuillez poser votre question, monsieur Issindou.

M. Michel Issindou. Vous objecterez que l'état de nos finances publiques est le premier obstacle à une politique de l'emploi ambitieuse. Mais ce serait oublier qu'il est possible de la financer par le retour à une fiscalité plus juste, notamment en supprimant l'indécent bouclier fiscal.

Monsieur le Premier ministre, êtes-vous enfin décidé à renoncer aux dogmes du libéralisme économique, au profit d'une politique de l'emploi fortement interventionniste, la seule véritablement capable d'amortir le choc et de remédier au désarroi de nos concitoyens ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. Luc Chatel, secrétaire d'État chargé de l'industrie et de la consommation, porte-parole du Gouvernement.

M. Luc Chatel, *secrétaire d'État chargé de l'industrie et de la consommation, porte-parole du Gouvernement.* Monsieur le député, je voudrais tout d'abord dire mon émotion à l'ensemble des 733 salariés des usines Caterpillar situées en Isère qui vont être victimes de ce plan social. (*Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

M. Patrick Roy. Sortez les mouchoirs !

M. le président. Je vous en prie, mes chers collègues.

M. Luc Chatel, *secrétaire d'État*. Ces suppressions de postes illustrent la crise sans précédent que traverse actuellement notre industrie, en particulier dans le secteur de la production de matériels destinés aux travaux publics.

L'entreprise Caterpillar a subi une baisse d'activité de 55 %, qui s'est traduite, aux États-Unis, par une diminution de 20 000 du nombre d'emplois et par le choix d'une réduction du temps de travail. S'agissant des sites de l'Isère, le Gouvernement est à la disposition des partenaires sociaux et des élus pour réfléchir à des mesures de reclassement, de reconversion ou de réindustrialisation.

Parce qu'il ne veut laisser personne au bord du chemin et être attentif à ceux qui sont les premières victimes de la crise (*Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR*), le Gouvernement a pris des mesures en matière de chômage partiel. Il s'agit de permettre aux entreprises de traverser la crise et de maintenir le plus possible les compétences.

M. Patrick Roy. Zéro !

M. Luc Chatel, *secrétaire d'État*. Par ailleurs, nous avons pris des mesures fortes en faveur de la compétitivité de notre industrie, en supprimant la part investissements de la taxe professionnelle, ce qui sera bien utile pour maintenir en France des sites industriels qui sont en compétition avec ceux d'autres pays.

Enfin, s'agissant des travaux publics, le plan de relance va mobiliser de nombreux crédits en faveur de ce secteur d'activité, dont on sait qu'il est fortement créateur d'emploi sur l'ensemble de notre territoire.

La gravité de la crise mérite mieux que la caricature et la démagogie auxquelles vous venez de vous livrer. (*Protestations sur les bancs des groupes SRC et GDR. - Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Michel Issindou](#)

Circonscription : Isère (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1015

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Industrie et consommation

Ministère attributaire : Industrie et consommation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 février 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 18 février 2009